

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LES PERMIS AUTO

- Copie de la pièce d'identité du candidat,
- Pièce d'identité du représentant légal pour les mineurs,
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois du candidat ou de l'hébergeur,
- Attestation d'hébergement pour les personnes hébergé,
- + Pièce d'identité de l'hébergeur,
- 2 photos d'identité numériques (ANTS),
- Attestation ASSR 2 pour les moins de 21 ans,
- Attestation de la journée d'appel à la défense pour les 17-25 ans,
- Attestation de recensement,
- Copie des permis des accompagnateurs pour les conduites supervisées ou accompagnées,
- 1 Lettre suivie 50g.